

PRÉ-JUNIOR

Le niveau pré-junior s'adresse aux patineurs.euses qui ont terminé au minimum l'étape 3 du programme Patinage Plus et qui désirent continuer à évoluer dans le patinage artistique avec un entraîneur privé. Chaque patineur doit se trouver un entraîneur parmi les entraîneurs de notre club (voir notre site web sous onglet Entraîneurs). Les cours se donnent de façon individuelle ou en groupes selon l'entente avec votre entraîneur. C'est aux parents que revient la tâche de se choisir un entraîneur (avant de procéder à l'inscription) et de déterminer avec lui le nombre de minutes de cours et s'ils seront seuls ou avec quelques patineurs lors des leçons. Les coûts de l'entraîneur sont aux frais des parents et seront payés directement à l'entraîneur selon vos ententes. Nos entraîneurs professionnels sont des travailleurs autonomes.

À ce niveau (Étape 3) vous pouvez également choisir de demeurer avec le programme de Patinage Plus jusqu'à l'Étape 5 ou 6 et ensuite aller au niveau Junior. Lorsque l'Étape 6 est terminée, vous devez obligatoirement monter au niveau Junior (selon le moment de la saison où l'Étape 6 est réussie, vous allez demeurer sur le Patinage Plus ou monter à l'École Avancée Junior).

Si vous choisissez la catégorie Pré-Junior, l'inscription comprend les heures de glace, selon l'horaire de la saison indiqué dans le pamphlet d'informations de la saison en cours et l'adhésion à Patinage Canada, s'il y a lieu. Pour les patineurs qui étaient inscrits à la session automne-hiver, l'adhésion de Patinage Canada était déjà incluse dans votre inscription et la carte de membre est valide jusqu'au 1^{er} septembre de l'année suivante.

Veillez noter que vous n'êtes pas 'attaché à vie' à l'entraîneur que vous choisirez. Si pour une raison quelconque vous désirez changer d'entraîneur, il est toujours possible de le faire, selon les disponibilités des autres entraîneurs du club évidemment.